

Compte-rendu de la réunion du 27/02/2020 du comité directeur de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées

Etaient présents :

- Bruno Laudren, président
- Freddy Pessel, trésorier
- Isabelle Luron
- Jean-Jacques Quillévéré

1 Passage de dan Hapkido

Le comité directeur de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées a fixé la date du passage de dan Hapkido le même jour que celui du Taekwondo, c'est à dire le 14 juin 2020. Le passage de dan Hapkido aura lieu au Dojo Rennais.

2 Commande tenue des arbitres

Il incombe maintenant aux ligues de fournir à leurs arbitres nationaux une partie de leur tenue (chemises + cravates), il a donc été convenu d'acheter 2 chemises et 1 cravate par arbitre (Mustapha et Jean-Jacques).

3 Achat nouvel ordinateur

Lors de nos dernières compétitions il s'est avéré nécessaire d'acheter un 2^{ème} ordinateur, le premier étant destiné à TrueScore (logiciel d'arbitrage) et le second à Martial-Events pour la gestion de la compétition. Un budget de 400 à 500 € max est alloué, à Freddy et Bruno de se charger de cet achat.

4 Achat Podium

L'achat d'un podium pour la remise des médailles lors de compétitions régionales a été proposé et accepté de principe. Toutefois, le comité directeur propose d'inscrire cette dépense dans le cadre des demandes de subventions matérielles auprès du Conseil Régional de Bretagne pour 2020-2021.

5 Rémunération des gestionnaires de compétitions

Un groupe avait été constitué pour la gestion des compétitions sur Martial-Events, à savoir Simon (Taekwondo) et Céline (Hapkido) assistés de Lowen, Jean-Jacques et Isabelle. Une formation initiale a eu lieu à Rennes avec Tiago de la Ligue IdF. Devait suivre une mise en situation à Paris lors du championnat d'IdF pour Simon et Céline, mais qui n'a pu se dérouler à cause des grèves SNCF. Cependant lors du championnat de Bretagne Simon, Lowen et Céline ont géré Martial Events correctement pour le bon déroulement de la compétition. A posteriori une rémunération a été demandée pour Simon et Lowen.

Le Comité Directeur a décidé qu'il était difficile de statuer à posteriori et qu'il n'était pas possible de prendre une décision rétro-active et différenciée (TKD-HKD).

Cependant, il sera bon d'inscrire à un prochain Comité Directeur une réflexion globale à ce sujet pour les années à venir et d'intégrer cette réflexion dans la constitution de l'ETR.

6 Demande de subvention du Jeong-Tong pour les déplacements des Céci-Taekwondoistes

Une demande de subvention supplémentaire pour les compétiteurs du céci-Taekwondo a été formulée par le club Jeong Tong Taekwondo pour le critérium national poomsé handisport.

Le comité directeur qui avait déjà statué sur cette question l'an dernier en accordant un doublement de la subvention accordée aux compétiteurs valides pour les compétiteurs handicapés a décidé de ne pas surseoir à cette demande supplémentaire estimant qu'un effort a déjà été consenti et qu'il revient au club de faire des démarches auprès de la ville et de la région Bretagne qui accordent aussi ce type de moyens.

7 Bilan compétitions Régionales

Le bilan est globalement positif pour le Taekwondo tant en Combat qu'en Technique et en regard des effectifs.

Le bilan est plus mitigé pour le Hapkido pour lequel les compétitions arrivent trop précocement et de manière trop rapprochée.

Une réflexion est à mener sur un éventuel détachement de la compétition Hapkido du Championnat de Bretagne Taekwondo en une seule compétition regroupant Combat et Technique.

Un sondage doit être réalisé auprès des présidents de **tous** les clubs bretons (Taekwondo et Hapkido) sur le ressenti de la compétition telle qu'elle est à ce jour et sur le format qu'elle pourrait prendre demain.

8 Appel à candidatures Ligue de Bretagne

Le comité directeur a tenu à se projeter dans l'avenir proche de la prochaine olympiade et préparer ainsi, au mieux, la constitution d'une équipe dirigeante pour 2020-2024.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la candidature d'actuels élus, sur le fait que le comité directeur n'ait jamais été au complet sur cette olympiade 2016-2020 (7 élus sur 10 possible), **le Comité directeur souhaite rappeler à tous les clubs que tous leurs adhérents titulaires d'une ceinture noire (ou rouge avec dérogation) peuvent se présenter au comité directeur de la Ligue ; et qu'il est également souhaitable que chaque département puisse élire un représentant pour élire le comité directeur de la FFTDA et siéger aux assemblées générales.**

9 Règlement intérieur

Au vu du travail réalisé tout au long de l'olympiade 2016-2020, le comité directeur a souhaité formaliser et synthétiser les différentes mesures prises pour les « inscrire dans le marbre » sous la forme d'un règlement intérieur qui serait soumis à approbation lors d'une assemblée générale. Le texte globalement acquis mérite cependant quelques ajouts sur les frais et une reformulation du préambule avant soumission définitive.